



District scolaire 3

*Ensemble dans nos différences*

---

## CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

---

6<sup>e</sup> réunion régulière  
2010-2011

**Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 22 février 2011 à la salle de conférence de la polyvalente Thomas-Albert de Grand-Sault, Nouveau-Brunswick, à compter de 19h00.**

**Présences :**

Richard Landry, sous-district 1	Bertrand Beaulieu, directeur général
Anne Chouinard, sous-district 3	Luc Caron, directeur de l'éducation
Maryse Cyr, sous-district 4	Yvan Guérette, DSAF
Adrien Fournier sous-district 5	Denise Laplante, adjointe DG, DSAF/secrétaire CÉD
Paryse Lapointe, sous-district 6	François St-Amand, agent de communication
Nathalie Lavoie-Bossé, sous-district 7	
Anne-Marie Beaulieu, sous-district 8	
Line Côté-page, sous-district 9	
Rino Perron, sous-district 11	
Jeanne Da Gauthier, sous-district 12	

**Absences :** Josée Campeau, sous-district 2  
Anouk Coulombe, élève conseillère  
Johane Thériault Girard, DRH

---

**1. Mot de bienvenue**

Madame Jeanne Da Gauthier souhaite la bienvenue aux membres du CÉD et aux gens du public.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Points à ajouter :

- 13b. Formation avec la Commission national des parents francophones
- 13c. Compte-rendu du sondage auprès des parents
- 13d. PISA
- 13e. Annulation des réunions

**Proposition #2011-02-01 :**

***Monsieur Richard Landry propose l'adoption de l'ordre du jour tel que distribué. Madame Anne-Marie Beaulieu appuie. ADOPTÉE.***

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 18 janvier 2011****Proposition #2011-02-02 :**

***Madame Nathalie Lavoie-Bossé propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier dernier. Madame Line Côté-Page appuie. ADOPTÉE.***

**4. Affaires découlant du procès-verbal****5. Affaires découlant du procès-verbal****a. Dyslexie**

On demande si nous avons reçu l'autorisation du sous-ministre afin que nos enseignants puissent assister au congrès de l'AQETA en mars prochain. Monsieur Beaulieu nous informe qu'une deuxième demande fut envoyée mais nous n'avons toujours pas reçu de réponse.

**5. Correspondance**

- Lettre du Ministre Jody Carr accusant réception de notre lettre du 21 décembre dernier concernant une demande de rencontre avec le CÉD afin de discuter des différents dossiers de notre district scolaire.
- Lettre envoyée à Monsieur Michel McSween, président de la Fondation Saint-Louis-Maillet l'informant que le CÉD ne contribuera pas au bien-cuit de la Fondation cette année en achetant billets pour la soirée du 26 février prochain.
- Communiqué du Ministre Carr informant le CÉD de la réduction d'allocation budgétaire de 0,8% et qui représente un montant de 437 000\$ pour notre district.
- Copie d'une lettre adressée au Ministre Carr de la part de la présidente du CPAÉ de la Cité des Jeunes, Madame Judith Cyr, qui lui fait part de son mécontentement face aux coupures budgétaires.

## 6. Rapport du DG

### a. Inspection des écoles

Suite aux événements survenus à la polyvalente Roland Pépin de Campbellton et à l'école Moncton High de Moncton, les inspections des écoles de notre district ont débutées. Les écoles Mgr-Matthieu-Mazerolle, Carrefour de la Jeunesse et Élémentaire Sacré-Cœur seront épargnées de l'inspection étant donné qu'elles ont été construites après 1980. Par contre, toutes les autres structures des écoles de notre district construites avant 1980 seront inspectées par une firme d'ingénieurs. Il y a 8 ingénieurs qui font partie de l'équipe embauchée par le ministère. Chacun d'entre eux se partageront les visites d'environ 240 écoles et reviendront à la table de l'équipe de 8 pour présenter leurs rapports. Par la suite, ils détermineront s'il y a effectivement des difficultés avec les structures dans les écoles visitées. Par la suite un rapport final sera présenté d'ici la fin juin 2011.

### b. Lise Morency (Prix national – inclusion scolaire)

Madame Lise Morency, aide-enseignante de l'école Notre-Dame d'Edmundston s'est mérité un prix national pour l'intégration communautaire. Elle a reçu son prix du Lieutenant gouverneur la semaine dernière. Cette dernière sera invitée au CÉD dans le cadre du programme Honneurs et Mérites.

### c. Amiante à la CDJ

Les bureaux du District scolaire 3 ainsi que la Cité des Jeunes A.M.-Sormany ont été fermés le vendredi 28 janvier 2011 suite à un incident survenu pendant des travaux de réparation. Au cours de la journée vendredi, des échantillons d'air ont été recueillis à plusieurs endroits stratégiques de l'école et du bureau du district scolaire. Tous les résultats des 26 tests se sont avérés négatifs. La firme responsable d'effectuer ces tests conclue donc qu'il n'y a aucun risque pour la santé des occupants de l'école et du bureau.

### d. Véhicule servant aux activités parascolaires

La direction du district a débuté un projet de rencontres avec les écoles qui ont un véhicule servant aux activités parascolaires afin de vérifier le processus d'établi pour

le transport des élèves et pour faire des recommandations s'il y a place à amélioration. Une première école a été rencontrée et une deuxième le sera cette semaine. Elles disent apprécier avoir un œil critique externe qui évalue le processus qu'ils utilisent.

**e. Projets d'amélioration immobilière**

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a accordé un montant de 980 000\$ pour les projets d'amélioration immobilière de notre district en plus du montant de 3 millions \$ que nous avons reçu pour les écoles de Grand-Sault.

**f. Expo-sciences**

L'Expo-Sciences du District scolaire 3 aura lieu le 26 février 2011 à l'UMCE. Les membres sont invités d'aller voir les réalisations des élèves de notre district.

**g. Minimag**

Monsieur Beaulieu présente la revue Minimag. Les 31 districts scolaires francophones canadiens en collaboration avec la FNCSF se sont dotés d'un projet afin de faire de la revue Minimag un projet pancanadien. Cette revue s'adresse aux élèves des niveaux de la pré-maternelle, maternelle, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année. La revue est associée avec un site web contenant une foule d'activités permettant à la fois aux enseignants et aux parents d'aller chercher des activités qu'ils peuvent faire avec leurs élèves et enfants. Les élèves de notre district recevront cette revue à 3 reprises pendant la présente année scolaire et la prochaine. D'ailleurs, la première copie leur a été envoyée la semaine dernière.

**7. FCÉNB**

Le CA de la FCÉNB aura lieu les 25 et 26 février prochains à Fredericton. Les représentants de notre CÉD feront un compte-rendu à la prochaine réunion.

**8. Rapport – Comité des Politiques de gouverne**

Monsieur Adrien Fournier fait un compte-rendu de la rencontre avec Monsieur Léon Richard et le comité des politiques de gouverne du CÉD. Le comité a procédé à la révision de toutes les politiques de gouverne avec Monsieur Richard. Il recommande aux membres du CÉD

d'assister à la formation de la FCÉNB qui aura lieu les 18 et 19 mars prochains à Moncton avec Monsieur Léon Richard et qui portera sur la méthode Carver.

9. **Nomination – sous-district 10**

**Proposition #2011-02-03**

***Monsieur Richard Landry propose que le nom de Madame Martine Michaud soit envoyé au Ministre Carr comme candidate au poste vacant du sous-district 10. Madame Anne-Marie Beaulieu appuie. Adoptée.***

10. **Élèves hors zone**

Madame Anne-Marie Beaulieu demande une clarification de la politique sur le Zonage scolaire concernant la modalité d'application qui cite que : Les demandes acceptées sont renouvelées automatiquement à chaque année et aucune demande de renouvellement du transfert n'est exigée. Monsieur Beaulieu explique que selon la politique, le district scolaire « *pourrait exiger qu'un ou plusieurs élèves hors zone retournent aux écoles de leur zone lorsque le nombre d'enfants augmente dans une classe donnée et que cette situation, si elle était inchangée, entraînerait des ressources additionnelles.* »

11. **Période d'examen en milieu secondaire**

Madame Nathalie Lavoie-Bossé demande pourquoi il n'y a plus d'examens dans certaines matières en milieu secondaire.

Monsieur Beaulieu explique que les 5 districts scolaires francophones se sont entendus pour éliminer la « période » d'examen. Toutefois, il y a toujours des évaluations qui se font tout au long de l'année y inclus des examens.

12. **Examen des limites des sous-districts**

Monsieur Beaulieu fait l'examen des limites des sous-districts de notre district scolaire tel que demandé par le Ministre Carr.

**Proposition #2011-02-04**

*Madame Anne Chouinard propose qu'en conformité avec l'article 36.21(2)b) de la Loi sur l'éducation, le Conseil d'éducation recommande de retirer de la description du Sous-district 9 la partie suivante : « La partie de services locaux de la localité communément appelée Drummond, à partir de l'intersection de la route 108 avec la route 105 jusqu'à la rivière Salmon. » et en conformité avec l'article 36.21 (2)b) le Conseil d'éducation recommande de rayer de la description du Sous-district 10 la partie suivante : « ~~sauf pour la partie située à partir de l'intersection de la route 108 avec la route 108 avec la route 105 jusqu'à la rivière Salmon.~~ » Ainsi, nous devrions lire : « Le district de services locaux communément appelé Drummond. » Monsieur Richard Landry appuie. 7-oui 2-non ADOPTÉE.*

**Proposition #2011-02-05**

*Monsieur Adrien Fournier propose que les recommandations suivantes soient faites au Ministre Carr :*

- *Dans la description du sous-district 7, il faudrait éliminer les noms de « District des services locaux de Saint-André » et « Village de Saint-André » et remplacer ceux-ci par « Communauté rurale de Saint-André ».*
- *Dans la description du sous-district 8, nous retrouvons le texte suivant : « La partie de la municipalité de Grand-Sault constituée des quartiers 1 et 2, et également la partie du quartier 3 située à l'est du fleuve Saint-Jean et à l'ouest de la rivière Little. » Les quartiers de la municipalité de Grand-Sault n'existent plus. Il faudra donc modifier la description de ce sous-district afin de refléter la réalité actuelle.*
- *Le commentaire précédent s'applique aussi dans la description du sous-district 9.*

*Madame Line Côté-Page appuie. ADOPTÉE.*

**13a. Consultation prébudgétaires**

Les membres désirent avoir une rencontre avec la députation régionale afin de discuter des coupures budgétaires 2011-2012. La direction du district présentera une liste préliminaire des coupures possibles au comité des finances du CÉD. On suggère aux représentants du CÉD à la FCÉNB d'apporter le point des coupures budgétaires au CA afin de le faire valoir par les autres membres.

**13b. Formation avec la Commission nationale des parents francophones**

Madame Paryse Lapointe nous informe que Madame Adèle David, directrice de la recherche et du développement de la Commission nationale des parents francophones et Madame Denyse LeBouthillier, directrice générale de l'Association francophone des parents du NB viendront rencontrer les membres du CÉD lors de la réunion publique du 15 mars 2011 à compter de 18h00. La réunion publique aura lieu par la suite à compter de 19h30.

**13c. Compte-rendu du sondage auprès des parents**

Monsieur François St-Amand enverra un remerciement aux parents par l'entremise des CPAÉ des écoles pour leur participation au sondage de mai dernier. Le sondage de cette année sera révisé par le comité des projets majeurs du CÉD et sera envoyé au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour vérification.

**13d. PISA**

Madame Paryse Lapointe demande si Monsieur Robert Laurie viendra présenter le rapport PISA au CÉD. Monsieur Beaulieu nous informe que Monsieur Laurie a été invité pour venir au printemps 2011 à la sortie du rapport. Il présentera les résultats provinciaux et n'est pas en mesure de présenter des résultats spécifiques au District scolaire 3, la taille de l'échantillonnage l'empêchant de le faire.

**13e. Annulation des réunions**

Monsieur Rino Perron demande qui prend la décision d'annuler les réunions du CÉD. Madame Jeanne Da Gauthier et Monsieur Bertrand Beaulieu prennent la décision d'annuler les réunions en cas d'intempéries.

**14. Interventions du public**

Monsieur Jacques Levesque du journal la Cataracte, demande des clarifications par rapport aux zones scolaires de la région de Grand-Sault suite à la fermeture de l'école Marie-Immaculée.

Il demande par la suite à savoir ce que les membres pensent du fait que si la tendance se maintient il y aurait une possibilité que l'enveloppe du budget provincial qui est prévue pour contrer le déficit soit plus élevée que l'enveloppe prévue pour l'éducation.

**15. Levée de la réunion**

Confirmé à la réunion du : 15 mars 2011

**Denise Laplante**

\_\_\_\_\_

Secrétaire du Conseil d'éducation

**Jeanne Da Gauthier**

\_\_\_\_\_

Présidente du Conseil d'éducation